

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023
ADAPTE À LA TĒLĒDECLARATION PAR TĒLĒDEC.FR

Désignation de l'entreprise 2 A RENOV - SIREN : 893318311						□		
A - RÉSULTAT COMPTABLE						N clos le 31/12/2022	N-1 clos le 31/12/2021	
Ventes de marchandises			209		210			
Production vendue biens		dont export et livraisons intra-communautaires	215		214			
Production vendue services			217		218	782 726		
Production stockée					222			
Production immobilisée					224			
Subventions d'exploitation reçues					226			
Autres produits					230			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	350 290	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					234			
Variation de stock (marchandises)					236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					238	31 293		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					240			
Autres charges externes		dont crédit-bail mobilier	16 602	immobilier	242	576 093		
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)	243		1 402	2 203		
Rémunérations du personnel					250	94 228		
Charges sociales					252	34 417		
Dotations aux amortissements					254	12 868		
Dotations aux provisions					256			
Autres charges	Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger			259	262			
	Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles			260				
Total des charges d'exploitation (II)						264	751 102	
1 - Résultat d'exploitation (I - II)						270	31 624	
Produits financiers			(III)		280			
Produits exceptionnels			(IV)		290			
Charges financières			(V)		294	243		
Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes			347	300			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles			348				
Impôts sur les bénéfices			(VII)		306	4 707		
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)						310	26 674	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col.2				312	26 674	
Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles						318		
Provisions non déductibles						322		
Impôts et taxes non déductibles						324	4 707	
Divers dt intérêts excédentaires	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC		248	330		
Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier		(Part de loyers de réintégration)		249	251			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
Déductions	Entreprise nouvelle		986	Zone franche urbaine		987	342	
	Reprise d'entreprise en difficulté		981	Jeune entreprise innovante		989		
	Zone restruct. défense		127	Zone revitalisation rurales		138		
	Bassins d'emploi à redynamiser		991	Investissements outre mer		344		
	ZFANG 44 quaterdecies		345	Zone de développement prioritaire		993		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD		992					
	Dont divers	Créance report en arrière du déficit			346		350	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)			643			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)			645			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			647			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)			648			
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641			
		Dédutions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649					
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs						Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	31 381
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)						356		
Déficits antérieurs reportables							360	
Résultat fiscal après imputation des déficits						Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	31 381

1. BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2023



N° 15948 * 05

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du Code général des impôts)
ADAPTE À LA TÉLÉDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise <u>2 A RENOV - SIREN : 893318311</u>					Néant <input type="checkbox"/>							
Durée de l'exercice en nombre de mois <u>12</u> Durée de l'exercice précédent <u>11</u>												
					Exercice N clos le <u>31/12/2022</u>		Exercice N-1 clos le <u>31/12/2021</u>					
ACTIF					Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial		010		012							
	Immobilisations incorporelles - Autres		014		016							
	Immobilisations corporelles		028	51 947	030	15 306		36 641		16 708		
	Immobilisations financières (1)		040		042					15		
TOTAL I (5)		044	51 947	048	15 306		36 641		16 723			
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production		050		052							
	Stocks marchandises		060		062							
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066							
	Créances (2) clients et comptes rattachés		068	85 449	070			85 449		110 509		
	Créances autres (3)		072	37 864	074			37 864		8 685		
	Valeurs mobilières de placement		080		082							
	Disponibilités		084	17 746	086			17 746		15 154		
Charges constatées d'avance		092		094								
TOTAL II		096	141 059	098			141 059		134 347			
TOTAL GENERAL (I + II)		110	193 006	112	15 306		177 700		151 070			
PASSIF					Exercice N NET			Exercice N-1 NET				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel				120		1 000		1 000			
	Ecart de réévaluation				124							
	Réserve légale				126		100					
	Réserves réglementées				130							
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...)				131		132					
	Report à nouveau				134		33 168					
	Résultat de l'exercice				136		26 674		33 268			
	Subventions d'investissement				137							
	Provisions réglementées				140							
TOTAL I				142		60 942		34 268				
Provisions pour risques et charges				TOTAL II	154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156		39 418		13 585			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164							
	Fournisseurs et comptes rattachés				166		57 768		270			
	Autres dettes (dt cptes courants d'associés de l'exercice N)				169		19 572		12 908			
Produits constatés d'avance				174				90 039				
TOTAL III				176		116 758		116 802				
TOTAL GENERAL (I + II + III)				180		177 700		151 070				
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	39 418				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	49 585				
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184					

2 A RENOV

SAS au capital de 1000,00€

Siège social : 4 rue Moimont 95470 SAINT

WITZ 893 318 311 RCS Bobigny

Assemblée générale du 20 juillet 2023

A *SAIN*T WITZ

Le 20 juillet 2023,

A Dix heures

Les associés se sont réunis sur convocation régulière de la gérance envoyée en lettre recommandée avec demande d'accusé de réception le 20 juin 2023.

Il a été établi une feuille de présence signée par tous les associés présents.

Sont présent ou représentés :

1° *Monsieur ELBANA Atef* détenant 50 actions sociales

2° *Monsieur MAHAUT Alexis* détenant 50 actions sociales

Les associés présents ou représentés disposent ensemble de 100 actions sur les 100 actions formant le capital de la société.

Monsieur ELBANA Atef préside la séance en qualité de gérant associé.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent ensemble plus de la moitié des parts sociales. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose et met à la disposition des associés les documents suivants :

- Les copies des convocations des associés et les accusés de réception ;
- Le rapport de gestion de la gérance et le rapport spécial ;
- Le texte des résolutions proposées.

Le Président déclare que tous les documents prévus par réglementation et les statuts ont bien été adressés aux associés avec la convocation.

Ils ont été tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle l'ordre du jour :

- Lecture du rapport de gestion sur l'activité de la Société et du rapport spécial ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le *31 décembre 2022* et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation des conventions réglementées.

Le président donne lecture aux associés du rapport de gestion et du rapport spécial.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion portant sur l'exercice clos le *31 décembre 2022*, approuve les comptes de l'exercice qui se traduisent par un bénéfice de 26674 euros.

En conséquence elle donne quitus à la gérance pour sa gestion lors du dit exercice.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, les bénéfices de l'exercice se montant à la somme de 26674 euros, sont affectés comme suit :

- report à nouveau : 26674 euros ;

Cette résolution est adoptée à *l'unanimité*

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à l'article 27 des statuts, par *Monsieur ELBANA Atef et Monsieur MAHAUT Alexis* pour servir et valoir ce que de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le gérant déclare la séance levée.

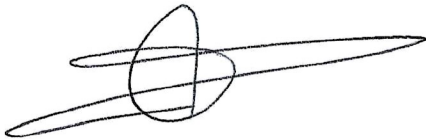
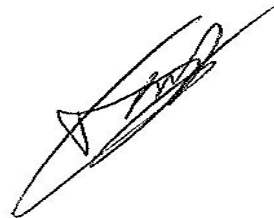
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par le gérant et les associés.

Fait en 3 originaux,

À Saint-Witz

Le 20 juillet 2023

SIGNATURE DES ASSOCIÉS

A handwritten signature consisting of a large, stylized loop on the left and a long, horizontal stroke extending to the right.A handwritten signature consisting of a large, stylized loop on the left and a long, horizontal stroke extending to the right, similar to the first signature but with more intricate details.